

Transition énergétique et énergies renouvelables

Séminaire 1
8 décembre 2022

Contexte de la transition énergétique et
introduction aux projets d'énergies renouvelables

Édito

A la structuration de l'AILB, les questions énergétiques sont apparues comme la 2ème préoccupation principale des élus.

Le contexte actuel, guerre en Ukraine, parc nucléaire français en difficulté, faible part d'énergies renouvelables nous font nous rendre compte que l'énergie est une denrée rare. Le principal levier d'action dont nous bénéficions, nous élus locaux, se trouve être les énergies renouvelables pouvant être accueillies sur nos territoires. Seulement, nous faisons face à de nombreuses problématiques : pressions d'opérateurs privés, contestations citoyennes, enjeux politiques nationaux etc. Au cours de ce cycle de séminaires, nous évoquerons les leviers d'action, la gouvernance, les retombées économiques pour nos territoires ainsi que l'acceptabilité et les outils de planification des projets.

Je ne vous promets pas que les travaux engagés vous offriront une solution concrète à chacune de vos difficultés. En revanche, ils vous apporteront des clés pour réfléchir, communiquer et construire une politique cohérente, durable et fructueuse en matière d'énergies renouvelables.

Rita Schladt

Référente Transition énergétique

10 EPCI représentés par des élus et des techniciens

12 élus, Maires et conseillers municipaux présents



Enjeux de la transition énergétique

- La **production mondiale d'électricité** se base encore à **plus de 50% sur des énergies fossiles** (pétrole, charbon, gaz). En parallèle, les émissions de gaz à effet de serre augmentent. Il y a donc un **enjeu à décarboner notre production d'électricité**.
- **Les énergies renouvelables** sont maintenant presque partout **moins chères, plus propres, moins soumises aux aléas géopolitiques** que le charbon, le pétrole et le gaz.
- Se passer des énergies fossiles c'est aussi **réduire notre dépendance à l'étranger, maîtriser la facture d'énergie** des Français.
- Le **rôle des collectivités dans la transition énergétique** passe par les documents d'urbanisme, les choix d'approvisionnement en énergie, les mobilités, l'implication directe dans des projets de production territoriale.

Présentation du schéma directeur des énergies renouvelables

Définition :

"Démarche volontaire, le schéma directeur des énergies renouvelables (EnR) se situe au croisement des exercices de stratégie énergétique, de planification territoriale et de programmation opérationnelle. Il permet de questionner l'organisation locale du système de consommation et de production d'énergie. Il vise à traduire opérationnellement les objectifs de transition énergétique, inscrits, notamment dans le PCAET."

Source : Le schéma directeur des énergies - Guide Ademe



L'élaboration du schéma directeur des énergies renouvelables permet, sur la base d'une meilleure connaissance du potentiel énergétique de son territoire, à la Communauté de Communes de se positionner en se fixant des objectifs de production ambitieux et en définissant le rôle qu'elle entend prendre dans le développement des énergies renouvelables sur son territoire.



Samuel Feret

Vice-Président de la transition écologique d'Arc Sud Bretagne

Enjeux de l'implication locale

- Meilleure intégration des projets par une bonne connaissance de l'environnement local
- Retombées économiques à long terme et création d'emplois
- Capacité de mobilisation de l'épargne locale dans des circuits courts de projets
- Stimulation d'une dynamique sociale
- Réflexion globale sur les flux énergétiques
- Leviers d'actions pour des économies d'énergie
- Meilleure acceptation de projets souvent sujets à oppositions

Contacts

AILB

contact@alliance-intermetropolitaine.fr
06 66 99 80 04

ÉO - énergies ouvertes

contact@eo-coop.fr
06 52 10 88 53

Retrouvez les documents et ressources sur :

<https://www.alliance-intermetropolitaine.fr/transition-energetique/>

**Prochain
rendez-vous**

